

Les conditions de détention de Sarkozy sont « un scandale absolu »

Justice. M^e Etienne Noël, avocat rouennais, a été le premier à faire condamner l'État pour des conditions indignes de détention, en 2008. C'est devenu le combat d'une vie. Alors lorsqu'il prend connaissance des mesures d'incarcération de l'ancien chef de l'État, il voit rouge !



Dorotheé Brimont
Journaliste

d.brimont@paris-normandie.fr

Jusqu'à ce que la décision soit rendue, la justice a fonctionné à l'égard de Nicolas Sarkozy comme à l'égard de n'importe quel autre prévenu. Quand larrêt a été rendu avec le mandat de dépôt à effet différé, je me suis dit que finalement, il n'y avait pas beaucoup de différence avec un autre prévenu. » Maitre Etienne Noël, avocat pénaliste de Rouen, ne souhaite pas commenter la décision car là n'est pas le problème. « C'est dès le moment où il a été incarcéré que j'ai trouvé que ça commençait à pêcher. »

Le combat d'une vie

Car question détention, il s'y connaît. En 2008, il est le premier avocat de France à faire condamner l'État pour des conditions indignes de détention. Depuis, il multiplie les procédures dans l'ensemble des prisons de France métropolitaine et en outre-mer, « le combat d'une vie ». C'est donc sous le coup de l'émotion qu'il prend la parole.

Lorsque Nicolas Sarkozy est entré en prison, « il s'est retrouvé sous l'autorité directe du garde des Sceaux. Les choses ont changé radicalement pour Nicolas Sarkozy. Il s'est vu octroyer un régime d'incarcération extrêmement différent de celui des autres détenus. »

« C'est une véritable insulte faite aux surveillants »

« Le fait qu'il soit en quartier VIP, ça ne me choque pas plus que ça. C'est la manière dont cela s'exécute et les égards que prend Gérald Darmanin, vis-à-vis de son ami Nicolas Sarkozy, qui me choque particulièrement. » Et en premier lieu : la présence de deux agents de sécurité armés placés dans la cellule voisine. « C'est un régime que nous n'avons jamais vu avant. L'administration pénitentiaire est à même d'assurer la surveillance et la sécurité de cette personne, surtout qu'elle se trouve détenue au quartier d'isolement de la Santé. Donc séparée de manière étanche du reste de la population carcérale. Je ne vois pas les risques particuliers pour Nicolas Sarkozy. C'est une véritable insulte faite aux surveillants. » Cette dispo-



Dans le bureau de M^e Noël, le placard peine à contenir l'ensemble des procédures qu'il a intenté contre l'État. Procédures pour dénoncer les conditions indignes de détention de ses clients. Paris Normandie

sition pose un autre problème : « On introduit des armes à l'intérieur de l'établissement. » Autre source de mécontentement : le droit de visite. « Carla Bruni obtient un permis de visite dès l'après-midi de l'incarcération de son mari. Elle va le voir autant de temps qu'elle le veut. Il y a vraiment une rupture d'égalité entre lui et la quasi-totalité des personnes incarcérées en France. Il y a toujours un délai, qui peut être extrêmement long, pour qu'une personne détenue puisse avoir la visite de sa famille. C'est habituellement un parcours du combattant. »

« C'est l'antithèse de ce qu'on appelle un homme d'État »

Puis, « la cerise sur le gâteau, c'est cette atteinte majeure portée à l'indépendance de la Justice : la visite du garde des Sceaux à son copain en cellule. Alors qu'il est le responsable hiérarchique des magistrats qui vont le juger en appel ! Et également le responsable hiérarchique des magistrats qui vont décider de sa remise

en liberté ou non. C'est un scandale absolu ! » La visite du ministre de la Justice à Nicolas Sarkozy « pour vérifier les conditions de détention, me paraît tellement scandaleuse ! » notamment vis-à-vis de ses clients. « Jamais il n'est venu les visiter, entassés dans leur cellule à Basse-Terre ou à Rouen ! Il se fout du monde ! Je voyais des gens qui dormaient sur des matelas au sol, des gens qui crachaient du noir tellement leurs poumons étaient pollués par la chauffette. Et jamais personne n'allait les voir ! Ça me révolte. C'est d'une hypocrisie sans nom. »

Dans cette affaire, « on a beau dire que c'est un président de la République, c'est quand même quelqu'un qui est poursuivi dans une affaire pénale extrêmement grave, certes présumé innocent. Le Président qui le voit avant son incarcération, le ministre de la Justice qui le visite en prison... Pour moi, c'est l'antithèse de ce qu'on appelle un homme d'État. Ils font passer leur amitié pour un prévenu avant leur fonction. » ●

« Un crachat au visage de tous les agents pénitentiaires »

Billy Dorilas est très remonté par cette situation. Secrétaire général adjoint de l'Ufap-Unsa justice pour la région du grand ouest, il vit très mal l'incarcération de Nicolas Sarkozy. Notamment la présence des deux policiers armés à la Santé. « Nous sommes atterrés par cette prise de décision. Même nous, nous ne sommes pas armés. Ce n'était jamais arrivé auparavant. »

300 prisonniers pour 160 places

Il y a leur arme mais aussi leur présence qui gêne l'agent pénitentiaire de la maison d'arrêt d'Évreux. « C'est notre métier de surveiller. Les forces de l'ordre mènent les enquêtes et nous, nous gardons les détenus. Nous n'avons pas les mêmes prérogatives. Pour

nous, c'est un crachat au visage de tous les agents pénitentiaires. » La seule lueur d'espoir, très mince lueur, c'est que l'incarcération de Nicolas Sarkozy alerte le ministère des problèmes qui persistent au sein des établissements pénitentiaires.

Car il le rappelle, « de mauvaises conditions de détention, ça fait de mauvaises conditions de travail ». Les agents sont las de tirer la sonnette d'alarme sur la surpopulation carcérale. « Rien qu'à Évreux, une petite maison d'arrêt, il y a 160 places pour plus de 300 prisonniers. Il n'y a pas un établissement où il n'y a pas un problème de surpopulation. Les collègues sont à bout. »

» D'autant plus qu'il estime qu'il demeure « 4 000 postes non pourvus ». ●